

**SÉANCE ORDINAIRE  
LUNDI 12 AOÛT 2024 À 20H00  
ORDRE DU JOUR**

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption des minutes de la séance ordinaire tenue le 2 juillet 2024.
3. Approbation des comptes.
4. Lecture de la correspondance et dépôt aux archives.
5. Paiement du dernier versement de la quote-part de la Régie des Incendies Centre-Mékinac.
6. Remboursement ou crédit de taxes suite à l'émission de certificats de l'évaluateur.
7. Projet de remplacement du tablier de la structure P-01551 sur le rang Price en 2025.
8. Entériner l'achat d'une thermopompe pour le bureau municipal.
9. Approbation de l'inscription du préposé à l'écocentre à une formation sur la gestion des résidus domestiques dangereux (RDD) tenue le 8 août 2024.
10. Acceptation de la soumission pour la réfection du ponceau du rang Price 2.2 km – projet MSTA-004
11. Adoption du budget révisé 2024 de l'OMH de Mékinac.
12. Appui à la FQM dans le cadre de la négociation avec le gouvernement du Québec et les autres partenaires municipaux UMQ, la ville de Montréal et la ville de Québec, concernant le partage équitable de la TVQ.
13. VARIA :
  - a) .
  - b) .
14. Période de questions.
15. Levée de l'assemblée.

*Caroline Moreau, directrice générale*

12 août 2024

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE ST-ADELPHE  
MRC DE MÉKINAC**

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe, tenue le douzième jour d'août de l'an 2024, à 20h00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

À laquelle étaient présents madame la conseillère Suzanne Tessier, messieurs les conseillers Denis Bordeleau, Jean-Paul Lerat, Roman Pokorski et Claude Thiffault, siégeant sous la présidence de son Honneur le maire monsieur Paul Labranche.

Absence motivée Monsieur le conseiller Normand Cossette.

21 contribuables assistent à la rencontre.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE À 20h00.

2024-08-135

**Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Paul Lerat

Appuyé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte l'ordre du jour tel que présenté par monsieur le maire. **Adopté**

2024-08-136

**Adoption des minutes de la séance ordinaire tenue le 2 juillet 2024**

Il est proposé monsieur le conseiller Roman Pokorski

Appuyé par monsieur le conseiller Denis Bordeleau

Et résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 juillet 2024, soit adopté tel que rédigé par l'adjointe à la direction Mélanie Trépanier. **Adopté**

2024-08-137

**Approbation des comptes**

18326 Carl Cyr remb. Tx (imprimé juillet)	7,82
18327 Ferme Montambault Tessier remb. Tx (imprimé juillet)	1 263,48
18328 Gilles Gagnon remb tx (imprimé juillet)	2 139,42
18329 Marie-Ève St-Amand... remb. Tx (imprimé juillet)	188,98
18330 à 18357 chèques de juin 2024	0,00
18358 Fabrique St-Cœur de Marie	250,00
18359 Club de Golf Saint-Rémi	390,00
18360 Lucie Durocher – entretien ménager	2 250,00
18361 Savignac Réfrigération inc. (acompte thermopompe)	500,00
18362 Jean Rousseau (tonte 11 août)	616,60
18363 Jean Rousseau (tonte 20 août)	616,60
18364 Jean Rousseau (tonte 27 août)	616,60
18365 Jean Rousseau (tonte 03 sept)	616,60
18366 ADN Communication	38,92
18367 Groupe Akifer inc.	5 070,40
18368 Alimentation B.G.	695,07
18369 Buromobil St-Maurice inc.	195,46
18370 Centre des loisirs (forfaits country)	520,00
18371 Chambre de commerce (abonnement)	149,47
18372 9413-1778 Québec inc (collecte déchets)	5 931,40
18373 La Coop Novago (asphalte, fluorescents...)	2 120,96
18374 Garage Serge Carpentier	326,07
18375 Emco corporation	600,62
18376 Englobe corporation	1 934,51
18377 Eurofins Environnex	1 085,94
18378 Les Entreprises Aljo Lebel inc.	5 601,47
18379 GRH Services conseils	3 521,11
18380 Librairie L'exedre inc.	337,53
18381 MGEF inc.	18 515,29
18382 Pharmacie Christine Béland	493,50
18383 Pierre Naud	421,24
18384 Régie des Incendies centre Mékinac (3 <sup>e</sup> vers)	33 700,16
18385 Savignac Réfrigération inc.	3 179,20
18386 Signoplus	833,40
18387 Tremblay, bois avocats	888,90

Hydro	1 475,53\$
Visa	1 622,19\$
Telus	146,66\$

Il est proposé \_\_\_\_\_

Appuyé par \_\_\_\_\_

Et résolu :

Que la directrice générale soit autorisée à payer les comptes approuvés.

Je, Caroline Moreau, soussignée directrice générale, certifie sous mon serment d'office qu'il y a assez d'argent dans le fonds général de la municipalité pour payer les comptes de juillet 2024 au montant de **113 421,88 \$** ci-dessus approuvés.

**Adopté**

### **Lecture de la correspondance**

- Ministère des Affaires municipales : Confirmation d'une aide financière au montant de de 702 569\$ dans le cadre du programme TECQ 2024-2028 ;
- Ministère des Transports et de la Mobilité durable : Programmation de travaux version no6 soumise dans le cadre du Programme de transfert de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec a été acceptée le 24 juillet 2024 ;
- Ministère des Transports et de la Mobilité durable : Programme d'aide à la voirie locale, Volet Projets particuliers d'amélioration : aide financière maximale accordée de 15 000\$ pour des travaux d'amélioration des routes ;
- Ministère des Transports et de la Mobilité durable : Programme d'aide à la voirie locale, Volet PPA-CE – Exigences du Ministère ;
- Ministère des Transports et de la Mobilité durable : Programmmations municipales autorisées de projets d'infrastructures en matière de voirie locale dans le cadre du programme TECQ ;
- Ministère de la Sécurité publique : Colloque sur la sécurité civile ;
- Bureau d'audiences publiques sur l'environnement : Le BAPE tient une séance publique d'information concernant la construction d'un pont au-dessus de la rivière Batiscan sur la route 138;
- Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (Shirley Bishop) : Documentation disponible entourant le projet de construction d'un pont au-dessus de la rivière Batiscan au bureau municipal de Batiscan ;
- Hydro-Québec : Dialogue sur le plan d'action d'Hydro-Québec – Nous avons été à l'écoute !
- Fédération québécoise des municipalités : Bulletin Contact du 15 juillet 2024, Nouveau programme visant à améliorer l'efficacité énergétique et la décarbonation des actifs municipaux ;
- MRC Mékinac (Nathalie Groleau) : Rencontre virtuelle d'information destinée à différents paliers municipaux (MRC vs municipalités) le 27 août à 19h ;
- MRC Mékinac (Louis Filteau) : Carte plus précise suite au RCI adopté le 10 juillet dernier (règlement 2023-194) ;
- MRC Mékinac (Louis Filteau) : Formation gestion résidus domestiques dangereux le 8 août au coût de 2 261\$ avant taxes pour l'ensemble des municipalités participantes ;
- MRC Mékinac (Maude Grenier) : Suivi des actions + Appels de projets SQRI 2024 (Semaine québécoise des rencontres interculturelles) ;
- AQDR Mékinac : L'agence du programme PAIR a pris fin le 29 février dernier ;
- Femmes de Mékinac : Invitation au 25<sup>e</sup> anniversaire le 3 octobre à 17h à Sainte-Thècle ;
- Projet Mauricie TES Canada: Un projet unique en son genre ;
- Festival Country de Saint-Adelpe : Remerciements adressés à la Municipalité ;
- Caroline Moreau : Lettre de démission à son poste de directrice générale.
- Monsieur François Douville : Demande de changer la limite de vitesse sur la route 352 à 50km sur une certaine distance ;
- Madame Carolle Neill : Demande d'accès à l'information ;
- Madame France Laliberté, Messieurs Gaston Rivard et Claude Rochon : Divers envois de correspondances concernant le RCI et les éoliennes ;
- Appel de propositions dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés de 2024-2025 ;
- Marie-Pierre Morin : Demande de prise de mesures afin d'améliorer l'évacuation des eaux pluviales dans le secteur des rues Antonio-Magnan, Baillargeon et de la Station.
- OMH de Mékinac : Réception du budget révisé pour 2024.
- Intact compagnie d'assurance : Avis d'engagement de responsabilité pour certains citoyens lors des pluies de 31 juillet et 1<sup>er</sup> août.
- Centre d'Action Bénévole Mékinac : Le programme PAIR devient SécuriCAB.

- FQM : Lettre pour le gouvernement du Québec concernant le partage de la croissance de la TVQ.
- Association québécoise de l'urbanisme : Invitation au Colloque – formation le 2 septembre 2024

2024-08-138 **Dépôt de la correspondance aux archives**

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Appuyé par monsieur le conseiller Denis Bordeleau

Et résolu :

Que le conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte de dépôt aux archives de la correspondance présenté par la directrice générale, Caroline Moreau.

**Adopté**

2024-08-139 **Paiement du dernier versement de la quote-part de la Régie des Incendies Centre-Mékinac**

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Paul Lerat

Appuyé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe autorise le paiement du 3<sup>e</sup> et dernier versement de la quote-part de la Régie des incendies Centre-Mékinac au montant de 33 700,16\$, dû le 1<sup>er</sup> août 2024.

**Adopté**

2024-08-140 **Remboursement ou crédit de taxes suite à l'émission de certificats de l'évaluateur**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Bordeleau

Appuyé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Et résolu :

Que suite à l'émission de certificats par l'évaluateur, la Municipalité de Saint-Adelphe procède à un remboursement ou crédit de taxes aux contribuables ci-après mentionnés:

<u>Nom</u>	<u>Matricule</u> :	
St-Amand Marie-Ève etc.	8676 41 9989	188.98
Cyr Carl	8774 09 6044	7.82
Ferme Montambault Tessier	9082 46 9546	1 263.48
Gilles Gagnon	9277 60 9970	2 139.42
<b>Pour un remboursement total de</b>		<b><u>3 599.70 \$</u></b>

**Adopté**

2024-08-141 **Projet de remplacement du tablier de la structure P-01551 sur le rang Price en 2025**

CONSIDÉRANT que le Ministère des Transports a procédé à l'inspection du tablier de la structure P-01551 sur le rang Price au-dessous du ruisseau Ayotte;

CONSIDÉRANT que lors de cette analyse, plusieurs problématiques importantes ont été soulevées;

CONSIDÉRANT que le remplacement du tablier est primordial et urgent afin d'en assurer sa sécurité et de ne pas diminuer les charges légales;

CONSIDÉRANT que le Ministère des transports devait procéder au remplacement du tablier en 2024;

CONSIDÉRANT que le Ministère des transports reporte le remplacement du tablier en 2025;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Roman Pokorski

Appuyé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Et résolu :

Que la municipalité de Saint-Adelphe autorise le Ministère des Transports à procéder au remplacement du tablier P-01551 en 2025;

Que la municipalité de Saint-Adelphe demande à ce que les travaux soient fait pendant les vacances scolaires afin de réduire au maximum l'impact pour les citoyens qui habitent le rang Price.

**Adopté**

2024-08-142

**Entériner l'achat d'une thermopompe pour le bureau municipal**

CONSIDÉRANT que le système de climatisation du bureau municipal n'offrait plus le rendement escompté;

CONSIDÉRANT que depuis de nombreuses années, le système a nécessité plusieurs entretiens et frais de réparations;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Paul Lerat

Appuyé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Et résolu :

Que la municipalité de Saint-Adelphe entérine l'achat d'une thermopompe pour le bureau municipal de chez Savignac Réfrigération de la marque Mitsubishi au coût de 3200\$ plus taxes incluant l'installation.

**Adopté**

2024-08-143

**Approbation de l'inscription du préposé à l'écocentre à une formation sur la gestion des résidus domestiques dangereux (RDD) tenue le 8 août 2024**

CONSIDÉRANT que divers résidus domestiques dangereux sont déposés à l'écocentre lorsque celui-ci est en fonction;

CONSIDÉRANT l'importance de faire la bonne gestion de ces résidus;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Bordeleau

Appuyé par monsieur le conseiller Roman Pokorski

Et résolu :

Que la municipalité de Saint-Adelphe procède à l'inscription du préposé à l'écocentre à la formation sur la gestion des résidus domestiques dangereux (RDD) qui se déroulera à l'écocentre municipal le 8 août prochain au coût de 2 261\$ plus taxes pour la totalité des municipalités participantes de la MRC Mékinac.

**Adopté**

2024-08-144

**Acceptation de la soumission pour la réfection du ponceau du rang Price 2.2 km – projet MSTA-004**

CONSIDÉRANT que la Municipalité a demandé des soumissions pour la réfection du ponceau au rang Price, à 2.2 km – Projet MSTA-004;

CONSIDÉRANT que l'ouverture des soumissions s'est effectuée le 12 août à 11h05;

CONSIDÉRANT que MGEF était la seule entreprise à avoir déposé une soumission dans les délais prescrits;

CONSIDÉRANT que la soumission est au montant de 143 707,71\$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT que la firme GRH a vérifié la conformité des soumissions déposées.

CONSIDÉRANT que suite à cette étude, GHR recommande l'octroi du contrat à l'entreprise MGEF;

EN CONSÉQUENCE;

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Paul Lerat

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe accorde le contrat de réfection du ponceau du rang Price à 2.2 km (projet MSTA-004) à l'entreprise MGEF au coût de 143 707,71\$ incluant les taxes.

**Adopté**

2024-08-145

**Adoption du budget révisé 2024 de l'OMH de Mékinac**

CONSIDÉRANT qu'un budget révisé a été fait par l'OMH de Mékinac pour l'année 2024;

CONSIDÉRANT que celui-ci a connu une légère hausse soit une différence de 275,00\$;

EN CONSÉQUENCE;

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Appuyé par monsieur le conseiller Denis Bordeleau

Et résolu :

Que le conseil de la municipalité de Saint-Adelphe adopte le budget révisé de l'OMH (Office municipal de l'habitation) qui a été ajusté au montant de 9 278\$ au lieu de 9 003\$ pour l'année 2024.

**Adopté**

2024-08-146

**Appui à la FQM dans le cadre de la négociation avec le gouvernement du Québec et les autres partenaires municipaux, UMQ, la ville de Montréal et la ville de Québec concernant le partage équitable de la TVQ**

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec, la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et ses partenaires municipaux constitués de l'Union des municipalités du Québec, la ville de Montréal et la ville de Québec ont signées *la Déclaration de réciprocité concernant le nouveau partenariat entre le gouvernement du Québec et les gouvernements de proximité;*

CONSIDÉRANT que la FQM ne cherche pas à s'opposer aux grandes villes du Québec, elle cherche l'équité en faveur de toutes les régions du Québec pour remplacer la formule actuelle basées essentiellement sur la population : ce qui défavorise grandement les municipalités et les régions

EN CONSÉQUENCE;

Il est proposé par monsieur le conseiller Roman Pokorski

Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Paul Lerat

Et résolu à l'unanimité

Que le conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe appui à Fédération québécoise de municipalités (FQM) dans ses négociations avec le gouvernement du Québec et ses partenaires pour un partage plus équitable de la TVQ.

**Adopté à l'unanimité**

2024-08-147

**Levée de l'assemblée à 21h07**

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Tessier que la séance soit levée.

\_\_\_\_\_  
Paul Labranche, Maire

\_\_\_\_\_  
Caroline Moreau, Directrice générale

\*\*\*\*\*